

INTERVENTION DE L'ASSOCIATION FRANCOPHONE D'AMITIE ET DE LIAISON

38^e SESSION DE LA CONFERENCE GENERALE DE L'UNESCO DEBAT DE POLITIQUE GENERALE

7 NOVEMBRE 2015

Présenté par Patrick Gallaud

Monsieur le Président de la Conférence générale,
Excellences,
Chers amis de la Société civile,

L'Association francophone d'amitié et de liaison (AFAL) est heureuse de s'adresser aux Délégués de la 38^e session de la Conférence générale de l'UNESCO en vue de leur présenter quelques réflexions sur le Projet de programme et de budget de l'UNESCO pour les deux années à venir.

L'AFAL est une ONG partenaire officiel de l'UNESCO depuis 1991 et est en consultation permanente avec l'Organisation internationale de la francophonie, le Conseil de l'Europe et l'ONU. Avec l'UNESCO, il s'agit d'une coopération étroite, notamment depuis 2012, où l'AFAL a présenté et soutenu avec succès un candidat à la présidence de la Conférence internationale des ONG et du Comité de liaison ONG-UNESCO : au moment où l'UNESCO entreprenait une importante réforme de fond concernant les ONG, l'AFAL a tenu à accompagner cette mutation qui, à la lecture du Rapport quadriennal, porte déjà ses fruits.

L'AFAL réunit sur les 5 continents des centaines d'associations ayant en commun l'usage de la langue française ; il ne s'agit pas d'une ONG corporatiste mais d'une organisation qui souhaite protéger et étendre l'usage de la langue française, porteuse, comme toute autre langue, de valeurs universelles. J'en veux pour preuve la réussite de l'exposition intitulée "La francophonie s'affiche" regroupant près de 100 des plus belles affiches présentant des manifestations du monde francophone sur une quarantaine d'années. Il s'agit d'un voyage à travers le temps et l'espace évoquant une multitude de forums, rencontres, festivals de films, mettant en évidence le rôle déterminant de la francophonie dans la diversité culturelle, la dynamique associative, la promotion du livre, de la lecture et de la langue française.

Il est clair que les objectifs de l'AFAL rejoignent très largement ceux de l'UNESCO : on vient de le voir pour la diversité culturelle, mais d'autres exemples pourraient être puisés dans la culture de la paix et de la non-violence, la promotion des droits de l'homme, la coalition des villes contre le racisme, le réseau des villes créatives, le rapprochement des cultures, etc... Sur ce dernier point, il faut noter que l'AFAL a été désignée ONG chef de file pour conduire le 5^e Forum international des ONG qui s'est tenu à Beijing en juillet dernier, réunissant près de 200 participants venus du monde entier.

L'AFAL est particulièrement attentive à la priorité globale Afrique : en effet, on estime à 350 millions le nombre de jeunes Africains qui parleront français dans les années à venir ; on sait bien par ailleurs que l'Afrique sera essentielle à l'économie mondiale avec de fort taux de croissance. Le cœur de la francophonie sera bien en Afrique. Et l'AFAL soutient donc sans réserve le projet de programme de l'UNESCO 2016-2017 relatif à la coordination et au suivi de l'action en faveur de l'Afrique.

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Notre organisation francophone apparaît donc bien comme porteuse d'idéaux universels notamment à travers l'usage de la langue française. Elle engage un combat quotidien, non seulement pour la préservation du français, mais aussi pour toutes les langues du monde. C'est ce que rappelait récemment son Président Jacques Godfrain, notamment Président de la Fondation Charles de Gaulle, en affirmant "les langues sont aussi patrimoniales que les pierres sculptées, les œuvres musicales, les dessins et peintures".

Dans ce domaine, comme dans bien d'autres, l'UNESCO pourra compter sur l'AFAL au cours du biennium prochain. Car l'AFAL estime que, 70 ans après la création de l'Organisation, le monde du XXI^e siècle a toujours besoin d'UNESCO.